

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 février 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3 et 4 février 2020

2020 DAC 482 Apposition d'une plaque explicative à la sculpture de Marek Szwarc située à l'angle du 16 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie et 4 rue Aubriot (4e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 21 janvier 2020, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque explicative à la sculpture de Marek Szwarc située à l'angle du 16 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie et 4 rue Aubriot (4e) ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 27 janvier 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque explicative à la sculpture de Marek Szwarc située à l'angle du 16 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie et 4 rue Aubriot (4e).

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Marek Szwarc (1892-1958) sculpteur et peintre. Il naît à Zgierz en Pologne et s'installe à Paris en 1910. Artiste de l'École de Paris. D'origine juive, il réalise cette Sainte Vierge en 1936 en faisant poser sa fille l'écrivaine et résistante Tereska Torrès ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 500 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2020 et suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO